

# Projet d'orientation 2009

## d'Alliance Provence réseau régional des AMAP

### I. GARANTIE DE L'ETHIQUE DES AMAP : POURSUIVRE LE PROCESSUS DE MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE GARANTIE PARTICIPATIF DES AMAP

#### Contexte :

La démarche d'évaluation participative, initiée depuis août 2007, a plusieurs objectifs : être un outil de médiation, accompagner les AMAP et producteurs, faire évoluer la Charte, mais aussi **Garantir l'Ethique**.

Depuis 2007, a été adopté le principe de mise en place de conventions d'objectifs. Ces conventions feront suite à la réalisation d'enquêtes, et fixeront des objectifs progrès pour le producteur ainsi que pour le groupe de consomm'acteurs.

C'est grâce à ce type de conventions que le réseau garantira que le producteur et les groupes de consomm'acteurs entrent dans une démarche volontariste (ex : vers un fonctionnement plus démocratique, vers des pratiques agronomiques plus diversifiées, etc.).

En 2008, les questionnaires d'enquêtes de maraîchers et groupes de consomm'acteurs ont été réalisés et expérimentés, puis plusieurs réunions de formation-sensibilisation à l'évaluation participative ont été mis en place.

Cette première phase a permis de consolider la démarche ; l'année 2009 devra généraliser et déployer les évaluations participatives dans toute la région, l'essentiel étant d'avoir une démarche précise et claire pour tous, et reconnue et acceptée par un maximum d'acteurs.

#### Les objectifs généraux :

- Evaluer l'écart entre pratique et Charte, fixer les règles du jeu du système et agréer les producteurs et les AMAP;
- Avoir une photographie fine des difficultés des producteurs et des AMAP (pour mieux visualiser leurs besoins, et se doter de moyens de répondre à ces besoins);
- Accompagner les producteurs sur des aspects techniques (diversité hebdomadaire des fruits et légumes, gestion du partenariat avec les consommateurs, etc.) ;
- Accompagner les AMAP dans leurs pratiques (gestion et suivi du contrat avec le producteur, gestion des adhérents et mise en réseau des listes d'attente, etc..) ;
- A terme, faire évoluer la Charte (en y apposant ces « règles du jeu »).

#### Les objectifs opérationnels régionaux :

1. Réalisation d'un kit enquêteur pour l'évaluation participative des AMAP
2. Lancement de la CAgEtte (Commission Agricole et Ethique), pour assurer le suivi du processus
3. Adaptation des outils d'enquête aux filières élevage en AMAP

#### Et localement

- organisation de 2 à 3 nouvelles formations territorialisées (Centre Bouches du Rhône, Dracénie, Hautes-Alpes ou Marseille)
- lancement d'évaluations participatives sur la base du volontariat (objectif : 10 enquêtes au printemps et 20 enquêtes à l'automne)

### II. ~ FORMATION ET ACCOMPAGNEMENT DES PRODUCTEURS

#### Contexte :

Produire et travailler avec une AMAP présentent de nombreux atouts pour un agriculteur (moins de problèmes de trésorerie, une certaine sécurité vis-à-vis du débouché et du prix, diminution de la charge de commercialisation, etc.), mais induit un certain nombre de difficultés à surmonter (gérer la

transparence et la concertation, produire sans utiliser de pesticides et engrais chimiques de synthèse, calculer le prix du panier en intégrant le coût de production, etc.).

Plusieurs actions ont été menées ces dernières années, mais il apparaît que cela est insuffisant. Ces premières expérimentations nous permettent d'adopter une véritable stratégie régionale en matière d'accompagnement technique des producteurs. Celle-ci se situe à 3 niveaux :

- par la diffusion de références technico-économiques
- par la mutualisation entre producteurs de leurs expériences de paysan en AMAP
- par l'organisation de formations à destination des producteurs

### **Les objectifs opérationnels :**

1. Mise en réseau territorialisée des producteurs qui travaillent en AMAP, pour favoriser l'échange d'expériences et la diffusion des pratiques
2. Organisation de formations techniques, spécifiques aux problématiques qui concernent les producteurs en circuits courts et systèmes diversifiés
3. Elaboration d'un Kit Maraîcher en AMAP, permettant de recenser et diffuser des références technico-économiques pour les professionnels
4. Réalisation d'un travail spécifique sur le calcul du prix du panier

### **Les actions :**

- Mise en place de conventions d'objectifs territorialisées (par département), avec les organisations agricoles partenaires du réseau, pour l'organisation de formations sur les thèmes :
  - o calculer un prix de panier juste
  - o communiquer et gérer la transparence avec son AMAP
  - o planifier les cultures en système diversifié
  - o optionnellement : connaissance du sol (Hérody, rotation des cultures, gestion des amendements, ..) et gestion phytosanitaire des cultures
- Mise en place d'un dédommagement des producteurs maraîchers, dans le cadre de :
  - o La réalisation de visites de fermes (initiale pour les producteurs candidats, et pour le suivi des producteurs)
  - o La réalisation d'enquêtes dans le cadre de l'évaluation participative des AMAP
  - o La coordination de réunions de producteurs territorialisés
- Réalisation d'un Kit Maraîcher en AMAP

Le travail mené depuis plusieurs années par le réseau, via l'organisation de réunions de producteurs en AMAP, a permis de cumuler un certain nombre de données qui aujourd'hui peuvent être considérées comme des références de bases pour l'installation et la conversion d'un producteur en AMAP. Ce kit Maraîcher en AMAP a pour principal but de répondre à l'ensemble des questions que se posent des agriculteurs à leur démarrage en AMAP. Cet outil sera de plus utile dans les établissements d'enseignement agricole, à destination des nombreux porteurs de projet d'installation agricole en maraîchage diversifié.

Dans le cadre de la rédaction de ce kit, nous accueillons une stagiaire, pour la réalisation d'une enquête sur les freins et leviers à la définition d'un prix de panier juste. L'exploitation des résultats de cette enquête fera l'objet de fiches de synthèse au sein du Kit Maraîcher en AMAP.

## **III. ~ RENFORCEMENT DE LA CAPACITE D'ACTION DES ANTENNES LOCALES**

### **Les enjeux :**

Le respect de l'ensemble des points de la Charte est aujourd'hui un enjeu fort pour le développement d'Alliance Provence. Au delà du respect, il y a la connaissance et la reconnaissance de la Charte. La dynamique de développement des Amap s'appuie sur elle. Elle doit imprimer la vie associative de chaque Amap, dans sa relation producteurs / consomm'acteurs, mais au delà également accompagner l'immersion active de chaque Amap au sein de son territoire : action éco-citoyenne, action de promotion du système Amap, défense du maintien d'une agriculture de proximité, préservation du foncier et du rural périurbain...

### **Objectifs locaux et territoriaux :**

Etre en Amap, ce n'est pas se replier sur son ou ses producteurs, son panier de légumes et de produits issus de l'agriculture de proximité. Etre en Amap, ce n'est pas être un consommateur de produits sains permettant à un ou plusieurs producteurs de vivre. Etre dans une Amap, ce n'est pas être dans un groupement d'achat. Les Amap cantonnées dans ce seul aspect de vie associative finissent toutes par vivre des conflits internes générés par des enjeux personnels de pouvoir.

Alors qu'une Amap insérée dans son territoire développe des initiatives citoyennes qui boostent son développement et l'animent d'un esprit de solidarité et de convivialité.

Tout amapien, toute Amap a pour mission et ambition, non seulement de constituer des groupes de consommateurs autour de producteurs, mais aussi de défendre et de promouvoir l'idée des contrats locaux et le système qu'il sous tend autour d'un développement alternatif qui préserve l'agriculture, le manger sain et un développement durable. C'est peut-être le temps aujourd'hui de le rappeler afin d'éviter toute dérive.

Toute Amap se doit d'être à l'initiative d'actions citoyennes : fête, soirée et journée de promotion du système Amap, festival ... Chaque Amap se doit aussi de répondre, seule ou avec les Amap de proximité selon le cas, aux sollicitations de son territoire : commune, intercommunalité, Conseil général, Chambre d'agriculture, école d'agriculture, etc.

Un réseau départemental d'Alliance Provence est indispensable pour permettre aux AMAP de croître et multiplier dans le respect de la Charte.

### **Faire vivre les antennes locales pour porter la dynamique des Amap sur leur territoire :**

Le développement d'Alliance Provence passe par le renforcement des Amap, le soutien à la création et au développement d'Amap qui se densifient sur l'espace régional et par la présence locale et départementale d'Alliance Provence, réseau des Amap.

Il est aujourd'hui essentiel, avec près de 200 Amap en région Paca, de rendre le réseau départemental plus lisible et visible afin d'assurer une véritable présence d'Alliance Provence. La mise en mouvement des antennes locales est essentielle pour la période actuelle.

Les administrateurs d'Alliance Provence ont donc pris la décision d'embaucher deux nouveaux salariés afin d'accompagner cette dynamique de vie locale et d'immersion des Amap dans leur territoire.

C'est ainsi que nous ferons vivre l'ensemble des points de la Charte en l'appuyant sur une dialectique féconde qui prend en compte

- L'accompagnement au développement du Réseau Alliance Provence par les administrateurs et les salariés d'Alliance Provence au travers des antennes locales
- La mise en place dans toute la région de l'évaluation participative (cf. partie 1).

C'est bien plus en construisant un réseau vivant autour des antennes locales et en « marchant sur nos jambes » que par un phénomène de sanction et d'exclusion que les Amap se développeront et se relieront pour porter haut et fort l'esprit et le système Amap.

*Et ce, en référence et en accord avec la Charte qui datant de près de 8 ans, rédigée à l'orée de la création des premières Amap, a besoin d'une réactualisation pour être en harmonie avec le millier d'Amap créé, refléter la dynamique de développement et être en phase avec les évolutions du système Amap.*

## **IV. ACCES AUX AMAP POUR TOUS**

### **Contexte :**

L'accès à une alimentation de qualité pour tous constitue un défi fondamental du XXIème siècle. Les AMAP doivent montrer la voie.

En France et en région PACA, il **existe** une multitude d'initiatives pour favoriser l'accès des AMAP aux familles les plus démunies : prix du panier proportionnel aux revenus, paniers solidaires payés en grande partie par un fonds de solidarité de l'AMAP et un appui financier des services sociaux de la

ville... Mais ces expériences restent limitées et localisées. L'accès des AMAP pour tous est une préoccupation qui traverse la majorité des AMAP.

Le public des AMAP est constitué de personnes ayant des revenus suffisants pour accéder à ce système et un niveau scolaire relativement élevé.

Quelles sont les réponses qu'il est possible d'apporter au niveau des AMAP et au niveau de la région PACA ?

### Les objectifs généraux

1. Permettre à toute personne d'accéder à une alimentation de qualité,
2. Permettre l'accès des AMAP à des personnes ayant des bas revenus
3. Contribuer au développement de la consommation responsable dans la région PACA

### Les objectifs opérationnels régionaux

1. Réalisation d'un état des lieux et rédaction d'un guide à destination des AMAP « Favoriser l'accès aux AMAP pour les familles et personnes à bas revenus »
2. Lancement d'expériences pilotes sur 3 territoires : Marseille, Aubagne et Lambesc
3. Rédaction d'un texte de propositions de chantiers, axes de développement sur la thématique (via des mécanismes de solidarité internes et/ou externes)

### Les actions

- Travail de recensement d'expériences locales, régionales, nationales ; internes et externes
- Mise en place de réunions de rencontres territorialisées sur les 3 territoires cibles
- Elaboration de fiches-questionnaires type (pour envoyer et recenser dans les AMAP de la région les expériences existantes, et les freins et raisons à la non-mise en place d'actions spécifiques sur ce thème)
- Exploitation des résultats et rédaction de fiches
- Rédaction d'un texte de proposition sur les suites à donner (chantiers futurs possibles)

### Et localement

Les AMAP et acteurs locaux seront invités à relayer le questionnaire dans leur entourage, et sur une démarche de volontariat, pourront se réunir sur leur territoire pour exploiter les résultats du questionnaire et échanger sur les actions possibles sur ce territoire.

Par ailleurs, un des objectifs de l'année 2009 sera d'initier des actions pilotes sur 3 territoires (cf. ci-précédemment), avec mise en place d'actions en lien avec les acteurs sociaux et collectivités de ces territoires.

## V. CONTRIBUTION A LA CONSTRUCTION D'UN RESEAU INTERREGIONAL DES AMAP

### Contexte

Un appel à une coordination nationale des AMAP a été lancé en février 2008 par Alliance Provence. Notre réseau a été à l'origine de la création et du développement des AMAP en France et nous sommes détenteur de la marque AMAP. De ce point de vue nous portons une responsabilité envers toutes les AMAP de France.

Depuis un an, des rencontres nationales se sont déroulées entre plusieurs réseaux qui ont décidé de créer le Mouvement InterRégional des AMAP (MIRAMAP).

Notre implication dans ce mouvement informel est importante. Le développement et la structuration de MIRAMAP constituent un enjeu important pour l'avenir des AMAP en France.

### Les objectifs généraux

1. Contribuer au développement du Mouvement InterRégional des AMAP
2. Participer à la démarche de mutualisation entre les différents réseaux d'AMAP
3. Renforcer la cohésion des AMAP à travers le partage d'une éthique commune

### Les objectifs opérationnels

- ⇒ Contribuer à la réussite de l'organisation du colloque de fin d'année de MIRAMAP
- ⇒ Faire connaître le Système de Garantie Participatif dans tous les réseaux d'AMAP

- ⇒ Participer à la création d'un centre de ressources national des AMAP
- ⇒ Contribuer à faire avancer la réflexion sur les questions juridiques
- ⇒ Contribuer à faire évoluer la Charte au sein du réseau MIRAMAP

### **Les actions**

- Participer activement au comité d'organisation et aux groupes de travail de MIRAMAP
- Développer des outils de communication pour MIRAMAP : site Internet, centre de ressources, liste d'échange
- Elaborer et diffuser des documents sur les questions juridiques touchant à la marque AMAP

### **Moyens**

Implication du coordinateur régional et de deux administrateurs d'Alliance Provence

Participation de 5 à 10 personnes d'Alliance Provence au colloque MIRAMAP de décembre 2009